

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Cyril Morteveille  [cmorteveille@yvelines.fr](mailto:cmorteveille@yvelines.fr)  01 39 07 72 11  07 62 16 98 98

Versailles, le 26 mars 2019

## Le Département des Yvelines recrute 145 jeunes pour rendre visite aux personnes âgées pendant l'été

**Cet été encore, pour sa 16<sup>e</sup> édition, le dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES) organisera des visites d'étudiant(e)s au domicile de personnes âgées. Cette initiative originale vise à favoriser les échanges intergénérationnels et à rompre l'isolement pendant la période estivale, particulièrement difficile à vivre pour les personnes seules.**

Lancé en 2004 à l'initiative du Département des Yvelines, en collaboration avec les huit Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), YES permet chaque été de recruter 145 étudiants en emploi saisonnier. Après avoir reçu une formation, les jeunes rendent visite au domicile des personnes âgées. Un « job d'été » qui leur apporte souvent un enrichissement personnel.

Lors de ces rendez-vous privilégiés, des liens se tissent en effet entre les étudiants et leurs aînés, au gré d'activités variées, de services ou de loisirs : conversations, jeux de société, démarches administratives ou promenades. Cette prestation, proposée gracieusement aux personnes visitées, permet également aux équipes médico-sociales d'assurer un suivi de proximité de leur santé, à domicile, et une prévention des pathologies et difficultés liées au grand isolement.

Le programme représente un budget annuel d'environ 391 000 € à la charge exclusive du Département des Yvelines.

Depuis sa mise en œuvre, 1948 étudiants ont été recrutés et formés et près de 121 500 visites ont été effectuées.

Pour postuler, les étudiants doivent habiter ou étudier dans les Yvelines, et avoir 20 ans dans l'année.

Ils peuvent candidater en remplissant le formulaire en ligne sur [www.yvelines.fr/yes](http://www.yvelines.fr/yes)

Les seniors qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent :

- s'inscrire auprès du Pôle Autonomie territorial (PAT) de leur secteur ou auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de leur commune
- obtenir plus d'informations : 01 39 07 83 83 ou [autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)

